



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 211.

M. PEDERSEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 211 — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur la saisie-arrêt/The Family Maintenance Amendment and Garnishment Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

MM. PEDERSEN et GAUDREAU, M<sup>me</sup> MITCHELSON, MM. PETERSEN et EWASKO ainsi que M<sup>me</sup> LATHLIN interviennent. M. ALTEMEYER exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. SWAN présente la proposition suivante :

Proposition n° 9 : Festival Pride Winnipeg et droits de la personne au Manitoba

Attendu :

que le dimanche 5 juin marque le début du festival Pride Winnipeg, événement qui célèbre la diversité au sein de la communauté LGBTBQ\* du Manitoba et sa réussite face aux obstacles qu'elle a dû surmonter dans l'histoire de la province;

que depuis ses débuts le 2 août 1987, Pride Winnipeg est passé d'un événement d'une seule journée qui ne comptait que 250 participants à un festival de dix jours comptant plus de 35 000 participants, devenant ainsi l'un des plus grands événements du genre entre Toronto et Vancouver;

que la présente édition du festival se déroule sous le thème de l'évolution et est axée sur l'histoire du mouvement Pride et sur l'évolution des droits de la communauté LGBTBQ\* tant au Canada qu'à l'étranger;

qu'il est important de reconnaître le progrès réalisé au Manitoba et au Canada, notamment à l'égard de la décriminalisation de l'homosexualité en 1969 et de la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe en 2004;

que le gouvernement provincial tient à appuyer un changement social continu, notamment en favorisant le respect de la diversité dans les écoles, en protégeant les étudiants contre l'intimidation grâce au projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)* — et en facilitant la modification de documents pour les personnes transgenres, tels les certificats de naissance et les cartes d'assurance-maladie, malgré le fait que l'opposition officielle se soit opposée à ces deux mesures;

que le gouvernement provincial a récemment interdit la thérapie de conversion pour les LGBTBQ\* au sein du système public de santé et qu'il continue à moderniser le droit de la famille en vue d'accorder d'importants droits aux couples de même sexe et à leurs enfants;

que le Parlement canadien est actuellement saisi du projet de loi C-279 émanant d'un député du NPD visant à modifier la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et le *Code criminel* pour interdire la discrimination fondée sur l'identité sexuelle, mesure qu'a prise le Manitoba en 2012 lorsque le gouvernement provincial a modifié le *Code des droits de la personne*;

que les sénateurs conservateurs ont apporté des amendements au projet de loi C-279 ayant pour effet d'empêcher les personnes transgenres d'avoir accès aux toilettes publiques et aux centres de crise,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse officiellement Pride Winnipeg, événement qui se déroule du 5 au 14 juin 2015, et qu'elle affirme son soutien à Pride Winnipeg et à ses efforts visant à favoriser la sensibilisation, la diversité et l'inclusion dans la province;

qu'en reconnaissance du travail qu'il reste à faire, l'Assemblée législative soit exhortée à continuer à prendre des mesures visant à éliminer la discrimination et à bâtir une société plus inclusive et qu'elle exhorte le gouvernement fédéral à en faire autant et à examiner de nouveau les amendements apportés au projet de loi C-279.

Il s'élève un débat.

M. SWAN, M<sup>mes</sup> STEFANSON et HOWARD ainsi que MM. MARTIN, GOERTZEN et PIWNIUK interviennent. M. EICHLER exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

## TREIZE HEURES TRENTE

M. le ministre DEWAR propose la première lecture du projet de loi 36 — *Loi d'exécution du budget de 2015 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2015* — et en indique l'objet.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

ALLAN  
ALLUM  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BJORNSON  
BLADY  
BRAUN  
CALDWELL  
CHOMIAK  
CROTHERS  
DEWAR  
GAUDREAU  
KOSTYSHYN  
LATHLIN  
LEMIEUX

MACKINTOSH  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
OSWALD  
PETTERSEN  
ROBINSON  
SARAN  
SELBY  
SELINGER  
STRUTHERS  
SWAN  
WIEBE  
WIGHT ..... 29

**CONTRE**

BRIESE  
CULLEN  
DRIEDGER  
EICHLER  
EWASKO  
FRIESEN  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON  
HELWER

MARTIN  
MITCHELSON  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
ROWAT  
SCHULER  
SMOOK  
STEFANSON  
WISHART..... 20

---

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 37) — *Loi sur la radioprotection/The Radiation Protection Act;*

(M<sup>me</sup> la ministre BLADY)

(N° 38) — *Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Act;*

(M. le ministre MACKINTOSH)

(N° 213) — *Loi sur les droits et la protection des aînés/The Seniors' Rights and Elder Abuse Protection Act.*

(M. GRAYDON)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. FRIESEN, M<sup>me</sup> la *ministre* BLADY, M<sup>me</sup> STEFANSON ainsi que MM. GAUDREAU et BRIESE font des déclarations de député.

---

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le soutien face à un système universel fort de services de garde d'enfants sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

M<sup>me</sup> STEFANSON propose la motion prévue pour une journée de l'opposition qui suit :

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à demander que le vérificateur général effectue un audit complet du projet de construction Investors Group Field.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> STEFANSON, M. le *ministre* LEMIEUX, M. SCHULER, M. le *ministre* CALDWELL ainsi que MM. FRIESEN, GAUDREAU, EWASKO, BJORNSON, HELWER, MARTIN et SMOOK interviennent. La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

**POUR**

BRIESE  
CULLEN  
DRIEDGER  
EICHLER  
EWASKO  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON  
HELWER

MARTIN  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
ROWAT  
SCHULER  
SMOOK  
STEFANSON  
WISHART..... 18

**CONTRE**

ALLAN  
ALLUM  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BJORNSON  
BLADY  
BRAUN  
CALDWELL  
CHOMIAK  
CROTHERS  
DEWAR  
GAUDREAU  
KOSTYSHYN  
LATHLIN  
LEMIEUX

MACKINTOSH  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
MELNICK  
OSWALD  
PETTERSEN  
ROBINSON  
SARAN  
SELBY  
SELINGER  
STRUTHERS  
SWAN  
WIEBE  
WIGHT ..... 30

---

La séance est levée à 17 h 3, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl Reid